

Objet : Avenant N°2 au Règlement Sportif 2011/2012**Modifications (en rouge) sur la compétition des Réserves à XII (Page 8)****13 - COMPETITION DES RESERVES A XII****Championnat du Comité CBL****Pour les équipes du Groupe 1
(Honneur / Promotion Honneur / 1^{ère} Série)**Chaque équipe réserve dispute la **phase qualificative** en 2 poules comme l'équipe première et **tous les matchs se jouent à XII et sur 2 x 30 mn****PHASES FINALES**

A la fin de la phase qualificative et selon les points terrains acquis :

- ❑ Les clubs classés 1^{er} 2^e 3^e et 4^e de chaque poule 1 et 2 accèdent aux ¼ de finales croisés en un seul match sur le terrain du mieux classé le 7 Avril 2012 :
 - Match 1 = 1^{er} Poule 1 contre 4^e Poule 2
 - Match 2 = 2^e Poule 1 contre 3^e Poule 2
 - Match 3 = 1^{er} Poule 2 contre 4^e Poule 1
 - Match 4 = **2^e Poule 2 contre 3^e Poule 1**
- ❑ Les vainqueurs disputent des ½ finales en match Aller / Retour
 - Aller le 14 Avril 2012 : vainqueur Match 4 contre vainqueur Match 1 et vainqueur Match 2 contre vainqueur Match 3
 - Retour le 21 Avril 2012 : vainqueur Match 1 contre vainqueur Match 4 et vainqueur Match 3 contre vainqueur Match 2

Finale du Championnat Réserves Honneur du Comité CBL (ce match se joue sur 2 x 40 mn)**Le samedi 5 Mai 2012 lors de la journée des «Finales RESERVES»**Les **2 finalistes** sont qualifiés pour le Championnat de France des équipes Réserves à XII dont les 1/16^{ème} de finales auront lieu le week-end du 13/05/2012 et dont **tous les matchs se joueront sur 2 x 40 mn.****Coupe du Comité CBL****Pour les équipes du Groupe 2
(2^{ème} Série, 3^{ème} Série, 4^{ème} Série)**Chaque équipe réserve dispute la **phase qualificative** en 2 poules comme l'équipe première et **tous les matchs se jouent à XII et sur 2 x 30 mn.****Particularités pour le Groupe II uniquement, pour cette saison et pour la phase qualificative**

- ❑ Application stricte du règlement pour les réserves à XII joint en annexe de ce document
- ❑ Le résultat du match qui se jouerait à effectif incomplet sera entériné par le comité à partir de la feuille de match et entrera dans les classements de la phase qualificative
- ❑ Aucun changement au règlement FFR en ce qui concerne les forfaits

PHASES FINALES

A la fin de la phase qualificative et selon les points terrains acquis :

- ❑ Les clubs classés 1^{er} 2^e 3^e et 4^e de chaque poule 1 et 2 accèdent aux ¼ de finales croisés en un seul match sur le terrain du mieux classé le 7 Avril 2012 :
 - Match 1 = 1^{er} Poule 1 contre 4^e Poule 2
 - Match 2 = 2^e Poule 1 contre 3^e Poule 2
 - Match 3 = 1^{er} Poule 2 contre 4^e Poule 1
 - Match 4 = **2^e Poule 2 contre 3^e Poule 1**
- ❑ Les 4 vainqueurs disputent des ½ finales en match Aller / Retour
 - Aller le 14 Avril 2012 : vainqueur Match 4 contre vainqueur Match 1 et vainqueur Match 2 contre vainqueur Match 3
 - Retour le 21 Avril 2012 : vainqueur Match 1 contre vainqueur Match 4 et vainqueur Match 3 contre vainqueur Match 2

Finale de la Coupe du Comité CBL le samedi 5 Mai 2012 lors de la journée des «Finales RESERVES»*Pour les 2 finales, en cas de match nul, l'article 454 des Statuts et Règlements de la F.F.R s'applique*